

Entre prévention et engagement politique : le Parti social de la santé publique (1929-1939)

Vincent VIET (Cermes)

A la fin de l'année 1929, naissait, pour la première fois en France, une formation politique consacrée à la protection sanitaire de la population : le Parti social de la Santé publique (PSSP). L'opinion publique apprit par la presse que son fondateur n'était autre que le radical-socialiste Justin Godart, ancien ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

« *Pour la santé par l'hygiène et par la médecine préventive* », telle était la devise de ce nouveau parti, bien décidé à mobiliser toutes les énergies contre les fléaux sociaux ; à lancer de vastes campagnes de prévention susceptibles de frapper l'opinion ; et à amener les pouvoirs publics à coordonner les multiples initiatives privées en matière d'hygiène, de prévention et de prophylaxie.

Cette création laisse toutefois perplexe. Il existait, en effet, une foule d'associations ou de ligues qui se consacraient déjà à l'éducation sanitaire et à la prévention ; quant au rôle de coordination, il était en principe assumé par l'Office national d'Hygiène sociale (ONHS) que Justin Godart avait lui-même créé, en 1924, avec l'aide de la Mission Rockefeller. Pourquoi donc avoir conçu et fondé une structure partisane, présentée par son secrétaire général, le docteur Georges Schreiber, comme fonctionnant « *sans aucune attache politique ou confessionnelle* » ? Cette contribution se propose d'élucider ce point en présentant, dans un premier temps, les intentions et la stratégie du fondateur du PSSP ; et, en second lieu, les diverses fonctions que ce parti a *de facto* remplies dans le champ de la santé publique.

Genèse d'un parti personnalisé

Pour comprendre la genèse de ce parti, il n'est pas inutile de revenir sur l'itinéraire passé de Justin Godart. Engagé volontaire comme simple infirmier à la fin de l'année 1914, ce vice-président de la Chambre des députés, qui avait refusé en 1914 le portefeuille du Travail, avait été nommé, sur proposition du président du Conseil, René Viviani, au poste de sous-secrétaire d'Etat à la Santé militaire. Il avait, du 2 juillet 1915 au 5 février 1918, réorganisé de fond en comble le service de santé militaire (SSM)

assurant, dans des conditions souvent périlleuses, l'évacuation et le transport de quelque 15.800.000 blessés ! Son insolente efficacité lui avait valu les foudres et les reproches injustifiés du GQG qui avait dramatiquement sous-estimé, lors de l'offensive du Chemin des Dames (avril-mai 1917), les pertes militaires et le nombre de blessés à évacuer. Autant dire qu'il en avait conservé une certaine rancune, doublée d'un pacifisme assumé dès avant la guerre, à l'égard d'une hiérarchie militaire qui refusa, jusqu'à la nomination de Philippe Pétain au poste de généralissime, d'associer le SSM à ses décisions pourtant si coûteuses en vies humaines.

De son expérience du feu, Justin Godart avait aussi gardé le souvenir douloureux des blessés qui, sitôt guéris, étaient renvoyés sur le front. Sans doute avait-il voulu signifier, en déclarant d'un ton quasi rédempteur : « *Je ne suis ni un militaire de profession, ni un fonctionnaire, ni un médecin, je suis le blessé* », qu'il ferait tout pour soulager pragmatiquement leur sort. Mais la guerre avait mis sa conscience à rude épreuve en l'obligeant, contre ses convictions pacifistes, à regarnir inlassablement les bataillons d'une « chair à canon » à peine cicatrisée. Au moins pouvait-il se consoler d'avoir fait reculer, par la vaccination ou des mesures prophylactiques appropriées, certaines grandes tueuses comme la variole, la typhoïde ou la tuberculose ; et, surtout, d'avoir considérablement amélioré les conditions de prise en charge des blessés. N'avait-il pas su, d'un autre côté, tisser de solides liens avec le monde médical, les œuvres sanitaires et sociales, les associations d'anciens combattants, les sociétés savantes et la jeune fondation Rockefeller (née en 1913), qui, fort inconsiderément, avait juré de porter un coup fatal à la tuberculose ?

Dans les années 1920, Justin Godart fait incontestablement figure de réformateur social. C'est même l'un des rescapés les plus en vue de la « nébuleuse réformatrice », désormais privée de ses grandes figures de l'avant-guerre (Jules Siegfried, Georges Picot, Léon Bourgeois, Emile Cheysson, etc.). Sa stature à géométrie variable, tour à tour associative, locale, nationale (il est député de 1906 à 1924, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, en 1924, sénateur à partir de 1926) et internationale (il joue un rôle important au sein du BIT), lui confère des atouts maîtres : un réseau de relations dans des milieux très divers, et surtout l'appui financier de la puissante fondation Rockefeller, sans laquelle il n'aurait pu fonder ni la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer (1918), ni l'Office national d'Hygiène sociale (1924). Il incarne en somme cette nouvelle génération de techniciens du social (celle d'un Albert Thomas ou d'un Henri Sellier), impatiente d'appliquer les méthodes du dirigisme de guerre aux politiques sociales et sanitaires.

Il est aussi l'un des rares hommes politiques français à s'intéresser à la santé publique, comme en témoignent ses nombreux rapports ou propositions de loi déposés au Palais du Luxembourg depuis son élection comme sénateur radical-socialiste du Rhône, en 1926. Horrifié par les conséquences sanitaires de la guerre, Justin Godart ne

cesse de réclamer une politique de « protection » capable d'améliorer l'état physique et moral de la population (le terme « race », très usité à l'époque, est souvent employé dans le même sens), de s'attaquer aux principales causes de mortalité (dont le taux s'élevait à 17 contre 12 pour mille dans les autres grandes nations), et de compenser les effets de la dénatalité française. Accroître le capital santé de la population, tel est, à ses yeux, l'objectif suprême d'une nation, tant il est vrai que « *la fortune d'un pays ne se mesure pas à l'étalon or, mais à l'étalon vie* ». Sans doute la prévention et la prophylaxie peuvent-elles suffire, dans bien des cas, à écarter la menace des grands fléaux sociaux (alcoolisme, prostitution, syphilis, folie, tuberculose, cancer) dont les causes sont bien davantage collectives qu'individuelles (l'influence des doctrines solidaristes de la fin du XIXe se fait sentir sur ce dernier point). Mais pour que ces remèdes soient opérants, il importe d'organiser politiquement et socialement la mobilisation des citoyens, dont la santé doit être impérieusement protégée. De là une conception militante, voire prométhéenne de la santé, qui, dans un pays malthusien profondément meurtri par la guerre, prend des accents natalistes, vitalistes et parfois même eugénistes (au sens que l'eugénisme avait dans l'entre-deux-guerres : amélioration de la santé générale de la population nationale). « *On aura beau édifier les plus logiques théories en matière d'éducation, de production, de consommation, de défense nationale, on ne construira rien de solide si cet organisme vivant, sensible, pouvant souffrir ou être heureux, qu'est une Nation, n'est point animé, vivifié, fécondé par des individus sains, forts, ayant la plénitude de leurs moyens pour le travail et le bonheur* ».

Mais Justin Godart n'en reste pas moins lucide. Pour avoir piloté pendant la guerre un service de santé militaire de 168.000 non combattants, il sait qu'une telle politique est affaire de moyens financiers, d'éducation des esprits, de doigté, de coordination et de rationalisation. Or, sur tous ces points, son expérience au ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (juin 1924-avril 1925) l'avait échaudé. « *Comme vous, devait-il déclarer en 1928, j'ai été déçu de l'impuissance [des pouvoirs publics] à combattre les ravages causés par les différents fléaux sociaux. Je peux même dire que je l'ai été plus que vous, car j'ai éprouvé les difficultés qui vous ont été révélées. Ministre de l'Hygiène, je peux dire que je l'étais par surcroît ; c'était surtout le ministère du Travail dont j'avais la charge et on y avait adjoint, par une déplorable mesure de suppression, les débris du ministère de l'Hygiène. Mais enfin, comme ministre de l'Hygiène, j'ai pu, en différentes circonstances, voir combien il était difficile de réaliser certains projets et d'organiser enfin en France une hygiène publique nationale. Rappellerai-je les difficultés auxquelles se heurte toute entreprise d'hygiène sociale par suite de défaut de crédits ? Le ministère de l'Hygiène est lamentablement pourvu. Après avoir constaté combien pauvrement était doté mon budget, je me suis efforcé de coordonner les admirables efforts faits par les initiatives privées pour lutter contre les fléaux sociaux. Il m'a fallu*

d'abord lutter afin de créer, contre certaines protestations venues des commissions parlementaires et contre les tentatives d'obstruction, l'ONHS. Il m'a fallu faire appel à de généreux concours étrangers et obtenir de la Mission Rockefeller les sommes importantes qui permettent à l'ONHS de vivre ».

C'est précisément pour tourner ces difficultés qu'il décide, en 1928, de susciter un vaste mouvement d'opinion à même de peser sur les débats parlementaires et d'amener les pouvoirs publics à mettre en œuvre une politique de santé publique. Comment ? En s'adressant directement aux électeurs : *« Il faut que la masse des électeurs s'aperçoive que la question de la lutte contre la tuberculose, de la lutte contre le cancer, de l'hygiène en général, n'est pas seulement une question qui intéresse des savants, une question de microbes, une question de grandes associations, que c'est un problème fondamental qui se pose sur le même plan que tous les autres problèmes d'avenir pour le pays. Plaçons-nous dans l'action électorale et sur le plan politique, mais au-dessus et en dehors des partis politiques, en prenant le mot « politique » comme intéressant l'ensemble des grands problèmes dont la solution importe pour l'avenir de la nation. Au-dessus des individus et des groupements de politique pure, il faut constituer le PSSP, parti qui se présentera dans la consultation électorale, organisé comme n'importe quel autre parti ».*

Tactiquement, l'idée avait de quoi séduire les associations d'anciens combattants qui regroupaient des mutilés et des invalides de guerre, ainsi que les grandes ligues sanitaires dont l'audience était forcément limitée par la spécialisation de leur objet. L'objectif était bien, au demeurant, de fédérer, dans un parti généraliste, des groupements qui agissaient jusqu'alors en ordre dispersé. Mais sur quel programme ou plate-forme électorale mobiliser les électeurs et les ligues sanitaires ? C'est en vain qu'on chercherait un programme politique structuré, un tant soit peu réaliste. Une rhétorique tonitruante, destinée à provoquer l'adhésion du plus grand nombre en tenait lieu, fière de servir une cause incontestable, la « défense générale de la santé publique ». Il était du reste habile de recourir au terme « défense », que s'étaient appropriées les associations d'anciens combattants, prompts à dénoncer l'impéritie des pouvoirs publics et les compromissions – en partie fantasmées – de la classe politique. Un tel mot d'ordre faisait fi des clivages politiques traditionnels, tout en renforçant le caractère politiquement inclassable de son héraut : *« Je ne suis ni centre droite, ni centre gauche, ni républicain rose clair, rose tendre, rouge atténué ou écarlate. Je suis contre le manque d'hygiène, contre la malpropreté, contre l'ignorance des dangers physiques : tuberculose, cancer, alcoolisme, contre l'hypocrisie sociale, contre la mort prématurée, contre le massacre des innocents, contre la tuerie en temps de paix, contre la mort par négligence, par indifférence, par lâcheté et je soutiendrai tout parti qui organisera la défense de la santé publique ».*

Il en découlait un programme ambivalent de luttes « pour » et « contre », lancé à

grand renfort de propagande :

Lutte pour	Lutte contre
L'eau potable étendue à tous les logements	Le cancer, curable s'il est diagnostiqué précocement
Les aliments faisant l'objet de fraudes	La folie qui « touche un million de Français et peuple les asiles de plus de 100.000 aliénés ; facteur essentiel de criminalité »
La protection maternelle et infantile	Les maladies vénériennes
Assainissement de l'habitat	La fraude sur les aliments
La protection des écoliers	La tuberculose
	L'alcoolisme
	La guerre

Pour le réaliser, Godart réclamait un « budget de la défense nationale ». Moins dans le but de créer une nouvelle administration *ad hoc* que pour amener les pouvoirs publics à coordonner, en liaison avec le Parlement, tous les efforts ayant fait leurs preuves, qu'ils fussent d'origine publique ou privée. Sur ce point, l'homme restait un parlementaire classique de la Troisième République (ce qui le distingue des associations d'anciens combattants dont il était pourtant très proche), soucieux de réserver une grande place aux initiatives privées, mais bien décidé à en confier la coordination et le contrôle à la puissance publique. La revendication d'une coordination renforcée sous l'égide de l'Etat laisse d'ailleurs à penser que l'ONHS, chargé d'« assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les œuvres privées afin de coordonner tous les efforts faits en vue de protéger la santé publique », avait failli à sa tâche. La coordination fonctionnait en fait relativement bien dans certains départements, comme le montrent les enquêtes de l'Office sur l'armature sanitaire des départements. Mais la création toute nouvelle des assurances sociales en 1928 et 1930, et l'apparition concomitante des caisses d'assurances sociales, ayant reçu des attributions importantes en matière de prévention, compliquaient sérieusement le patient travail de coordination initié par cet organisme. Justin Godart n'en réclamait pas moins la création, dans toute la France, d'organismes sanitaires et de services d'hygiène.

Instruit par son expérience de guerre, il se prononçait aussi pour une collaboration étroite entre les pouvoirs civils et l'autorité militaire par l'intermédiaire du Service de Santé militaire, réforme qui eût impliqué, selon lui, la transformation des sous-préfets administratifs en sous-préfets sanitaires. Il s'agissait pour l'heure de mettre sur pied un contrôle ou une police sanitaire encadré par l'Etat, c'est-à-dire soustrait à l'influence des élus locaux, suspects de clientélisme. Deux exigences en découlaient : la

création d'un Code sanitaire (aux sanctions pénales et pécuniaires) qui ne verra le jour qu'en 1953, et la technicisation ou la professionnalisation du personnel des services d'hygiène dans les ministères. C'est ainsi que le PSSP demandera au ministère de la Santé publique, créé en 1930, de remplacer son personnel, issu des Ponts et Chaussées, des PTT, de la préfecturale et du corps des rédacteurs de préfecture, par des techniciens médecins ou non médecins. Enfin, pour faciliter la tâche des hygiénistes - vivement décriés par les médecins libéraux -, Justin Godart n'hésitait pas à réclamer la levée du secret médical, que les syndicats de médecine libérale avaient rageusement gravé dans la Charte de la médecine libérale de 1927 pour affirmer une compétence exclusive, sans ingérence possible de la part de l'État.

Fonctionnement, rhétorique et propagande du PSSP

Une nébuleuse agissante

Le PSSP s'est constitué à la fin de l'année 1929, soit quelques mois après les élections législatives de 1928. Fort de plusieurs sections intérieures, il était administré par un comité directeur regroupant des personnalités qualifiées, issues de milieux très divers (médecine, commerce, industrie, travail, armée, droit, lettres, etc.). S'y côtoyaient l'industriel André Michelin, le syndicaliste Léon Jouhaux de la CGT, l'ancien ministre de l'Hygiène, du Travail et de la Prévoyance sociale, Paul Jourdain, le haut fonctionnaire Arthur Fontaine (mort en 1932), l'éditeur Georges Masson et la présidente de l'Union pour le Suffrage des Femmes, Cécile Léon Brunschvicg. Les médecins y représentaient, en 1932, plus de 30% des effectifs avec 15 membres sur un total de 49. Parmi eux, plusieurs sommités : Georges Brouardel, Foveau de Courmelles, Lesne, Emile Marchoux, Sicard de Plauzolles, Edouard Toulouse, Sieur. L'examen des noms des praticiens révèle une sur-représentation du corps médical dans sa dimension strictement hygiéniste. Très hostile à une médecine sociale encadrée par l'Etat, la médecine libérale, en était absente. Mais, en vieux briscard de la politique, Godart était parvenu à se concilier les faveurs du secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, Paul Cibrié, en dénonçant l'incurie des pouvoirs publics : « *Nous crierons que par la faute scandaleuse des pouvoirs publics, des dizaines de milliers d'enfants meurent tous les ans qui pourraient être sauvés* ». Par la suite, le PSSP défendit la cause des médecins en dénonçant une « médecine trop chère » et « insuffisamment rémunérée », tout en plaidant en faveur d'un rapprochement entre les médecines préventive et curative.

Il semble que la plupart des membres du Comité directeur aient été approchés et désignés, parce qu'ils présidaient ou dirigeaient des ligues sanitaires importantes, susceptibles d'attirer au PSSP la plupart de leurs adhérents. C'est ainsi que le nouveau parti a pu d'emblée fédérer :

La Ligue française contre le cancer (Président : Godart) ;
La Ligue française contre le péril vénérien (Sicard de Plauzoles) ;
La Ligue nationale contre l'alcoolisme (Riémain) ;
L'Hygiène par l'exemple (Marchoux),
la Mutualité maternelle (Devraigne) ;
La Société française d'eugénique (Schreiber) ;
Le Comité national de défense contre la tuberculose (Brouardel) ;
La Ligue d'hygiène mentale (Toulouse).

Mais la stratégie du PSSP ou, plus exactement celle de son président, ne se dévoile pleinement que si l'on prend en compte les multiples connexions entre ces ligues, les administrations à vocation sanitaire et le Parlement. Sénateur radical-socialiste du Rhône depuis 1926, Justin Godart était aussi membre de la Commission de l'Hygiène et du Travail, qui préparait, en liaison avec les fonctionnaires ministériels de l'hygiène, la plupart des textes sur la santé publique. Il disposait, à travers son parti, d'un puissant groupe de pression, capable de rallier à ses vues les parlementaires les plus récalcitrants. D'autant que le PSSP était membre de plein droit, au même titre d'ailleurs que les principales ligues sanitaires ou les services d'hygiène ministériels, de la Commission de propagande de l'ONHS, elle-même liée à des instances internationales et à la Fondation Rockefeller. Précisons enfin que des connexions se dessinaient entre la prévention et la « thérapeutique scientifique du cancer » qui articulait recherche fondamentale, recherche appliquée et clinique : membre fondateur du conseil de la Fondation Curie (créée en 1920), Justin Godart suivait, en effet, de très près les travaux scientifiques de l'Institut du radium. C'est aussi bien toute une nébuleuse qui s'activait dans le champ sanitaire et social, développant des synergies et des coopérations entre acteurs publics et privés, et participant à la confection et à la production de textes juridiques et administratifs sur l'hygiène et la santé. Le PSSP en était le pivot majeur, qui remplissait les fonctions d'entremetteur, d'interface, d'aiguillon, d'enquêteur, de proposition et de relais pour la propagande en matière de prévention.

Or, ce rôle polyvalent s'exerçait en dehors des très nombreuses luttes corporatives qui secouaient au même moment la société française. Justin Godart était parvenu à faire travailler ensemble des personnalités appartenant à des bords politiques très différents, sans nullement donner prise aux luttes de pouvoir qui tournaient alors autour de la gestion des assurances sociales. C'est en se plaçant sur le terrain consensuel de la prévention et de la prophylaxie qu'il avait réussi ce tour de force. Eût-il investi celui, très disputé, des soins qu'il aurait rencontré l'opposition frontale de la médecine libérale, farouchement hostile à une médecine des caisses contrôlée par l'Etat.

Quelle influence le PSSP a-t-il eue sur la décision publique ?

La stratégie électorale du PSSP, qui consistait à présenter des candidats aux législatives, s'est révélée en définitive très payante. Car avant même que se profilent les élections de 1932, les parlementaires, qui redoutaient des concurrents jugés indésirables, discutèrent de manière très approfondie le budget du ministère de la Santé publique, créé en 1930. « *Cela révèle une chose, pouvait ainsi se féliciter Justin Godart, c'est que les parlementaires qui ont pris part aux débats ont bien senti que leur intervention pouvait, au point de vue électoral, avoir une portée précise, abstraction faite des interventions spécialisées dans des questions d'hygiène. On peut donc dire que la santé publique commence à 'rendre' au point de vue électoral* ». Aux élections du 1^{er} mai 1932, le PSSP présenta 28 candidats issus pour la plupart des professions libérales : 17 sur Paris ; 1 en banlieue et 10 en province. Occasion rêvée d'apposer quelque 1.000 proclamations sur les panneaux électoraux, ainsi que 6.000 affiches de propagande, illustrées de huit modèles différents. Tous les autres candidats des divers partis se virent adresser une proclamation destinée à attirer l'attention des futurs élus sur l'importance des questions relatives à la santé publique qu'une très grande majorité d'entre eux méconnaissaient. Le Comité directeur du PSSP avait pris soin, au préalable, d'exiger de ses candidats qu'ils se retirent à la veille du scrutin pour éviter des conflits avec d'autres formations politiques et, notamment, avec le parti radical.

Cette stratégie provoqua une vague d'adhésions qui culmina, en 1936, avec l'affiliation de l'Union nationale des anciens combattants, forte de plus d'un million d'adhérents. Si l'on tient compte des effectifs des ligues déjà affiliées, il est vraisemblable que le parti dépassait les deux millions d'adhérents. Mais le résultat le plus palpable, dans la foulée des élections de 1932, fut la nomination de Justin Godart dans le cabinet Herriot au poste de ministre de la Santé publique. L'homme renonça aussitôt à la présidence du PSSP au profit de Paul Jourdain, mais garda des liens privilégiés avec tout le réseau du parti. Au contact des réalités budgétaires, son discours s'infléchissait au point de réveiller en lui le radical-socialiste, sachant composer en toutes circonstances : « *La question de santé publique est plus une affaire d'éducation qu'une affaire d'argent* ».

Si l'on examine les suites données aux revendications du PSSP, les résultats sont en revanche plus mitigés. Certes, le nouveau ministre s'est attaqué à l'éparpillement des différents services de santé publique qui fonctionnaient dans pas moins de douze ministères différents. Mais la Commission supérieure de la défense sanitaire qu'il avait mise en place, auprès de son ministère, pour coordonner l'action de tous les services administratifs ayant à s'occuper d'hygiène publique, ne put remédier efficacement à cette dispersion structurelle. De même, la nouvelle Commission permanente militaire chargée de mettre en relation suivie les officiers du service de Santé militaire, de la guerre, de la marine et du cadre colonial, d'une part, et les représentants du ministère de

la Santé publique, d'autre part, ne put remplir tout son rôle. Justin Godart n'eut de cesse, après son départ du ministère, de réclamer un « *Ministère de la Santé publique, qui devrait être d'ailleurs le premier des ministères, celui de la politique de la vie. Il faut centraliser l'hygiène, l'assistance, la prévoyance sociale, les logements et l'urbanisme, la protection de la mère et de l'enfant* ».

C'est en définitive sur le terrain, à travers les campagnes de sensibilisation et d'éducation sanitaire, que les résultats furent les plus probants. D'où l'intérêt d'examiner la rhétorique et la propagande du PSSP, véhicules obligés d'une action tendue vers la prévention et l'hygiène.

Rhétorique et propagande du PSSP

Le PSSP a puisé une partie de son inspiration visuelle et textuelle dans le registre de la mort et, d'une certaine façon, dans l'univers dantesque des champs de bataille. Justin Godart se considérait lui-même comme un ancien combattant, un blessé meurtri dans sa chair et son âme. C'est évidemment la mort « évitable », causée par la folie et l'erreur humaine qui l'obsédait : celle, autrement dit, que l'on peut faire reculer par l'éducation et par la prévention collectivement organisée. A condition, bien sûr, de combattre l'ignorance, les tabous, l'hypocrisie et l'obscurantisme dont la religion s'est fait jalousement la gardienne. Le discours du PSSP est ancré dans un républicanisme de gauche, laïc et même antireligieux, conforme à l'idéologie radicale-socialiste. « *La religion a longuement maintenu l'humanité dans l'assujettissement aux fléaux qui la ravageaient* ». « *La terreur de la maladie dissuade le patient d'aller chez son médecin, par crainte d'apprendre une vérité redoutée* ». « *Par une doctrine de la pudeur étroite et singulièrement dangereuse du point de vue moral, elle a fait des parties et des fonctions sexuelles un tel mystère que les maladies qui les pouvaient affecter se sont redoutablement développées sous son voile* ». Si l'on veut donc améliorer l'espèce humaine, il faut lutter contre tout ce qui « *s'oppose à la vie normale de l'individu, contre tout ce qui l'anémie ou l'arrête prématurément* ».

Ce refus de l'obscurantisme, que l'on retrouve chez la plupart des « préventeurs » des années 1930-1950, y compris dans le domaine des risques professionnels, se double ici d'un pacifisme viscéral (haine de la guerre et du militarisme), très marqué par l'idéologie « ancien combattante » et le souci d'améliorer rationnellement le capital santé de la population. La guerre est ainsi dénoncée comme l'un des grands fléaux sociaux qu'il faut combattre (guerre à la guerre !), car elle « *s'oppose à la vie et ruine le capital social d'une nation qui n'est rien d'autre que sa population* ». Elle est très souvent mise en balance avec l'incurie des pouvoirs publics ou l'hypocrisie sociale, qui fait le lit des fléaux sociaux et se solde par un gigantesque gaspillage (estimé à 25 milliards de francs par an). « *La guerre nous a coûté en 4 ans 1.355.000 morts, mais les trois dernières législatures, en 12 ans, nous ont coûté*

2.400.000 morts ». De là des représentations volontiers expressionnistes destinées à frapper l'imagination d'une opinion publique encore imprégnée du souvenir des décombres. Sur des affiches du PSSP s'alignent ainsi berceaux et cercueils, la paix ajoutant à la guerre son cortège de cadavres. La violence des dessins et des slogans n'est pas sans évoquer celle des affiches de prévention des accidents du travail qui se multipliaient alors.

Quels enseignements tirer en définitive de cette expérience singulière? Force est de constater l'exceptionnelle aptitude de Justin Godart à cimenter plusieurs cultures (partisane, administrative, technique, savante et même syndicale) dans un combat habilement mis en scène : la défense sanitaire de la patrie. Le discours et les symboles véhiculés par son parti flattaient les associations d'anciens combattants qui plaçaient leurs propres valeurs (haine de la guerre, rejet du militarisme, pacifisme patriotique et moral) au-dessus de tout. Est tout aussi frappante la capacité de Godart à actionner les leviers que lui procuraient ses différentes fonctions de parlementaire, d'homme de réseau international, de personnalité du monde associatif et, enfin, d'homme d'Etat. Comment ne pas, enfin, souligner son habileté à déjouer les corporatismes de son temps, en investissant résolument le terrain consensuel de la prévention, délaissé par les médecins libéraux ? Son parti est parvenu à remplir un rôle de médiation entre les pouvoirs publics et les œuvres privées impliquées dans l'action sanitaire, à une époque où la politique de la santé échappait très largement aux pouvoirs publics. Comme le note un observateur de l'époque : « *Le Parti et le ministère de la Santé publique sont deux institutions qui se complètent* ».